



TREMPAGE VAISSELLE
Code : 130144



Version: 9

Révision: 12/11/2024

Revisión précédente: 03/03/2021

Date d'impression: 12/11/2024

RUBRIQUE 1 — IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/DE L'ENTREPRISE

1.1

IDENTIFICATEUR DE PRODUIT:
TREMPAGE VAISSELLE
Code : 130144 UFI: 4DXT-471U-2T4F-XK2S

1.2

UTILISATIONS IDENTIFIÉES PERTINENTES DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE ET UTILISATIONS DÉCONSEILLÉES:
Utilisations prévues (principales fonctions techniques): ☒ Industriel ☒ Professionnelle ☐ consommation
Produit pour le lavage à machine de vaisselles.
Secteurs d'utilisation:
Utilisations professionnelles (SU22).
Utilisations déconseillées:
Ce produit n'est pas recommandé pour toute utilisation ou pour les secteurs d'utilisation industrielle, professionnelle ou de consommation autres que ceux cités précédemment comme 'Utilisations prévues ou identifiées'.
Restrictions à la fabrication, la mise sur le marché et l'utilisation, selon l'annexe XVII du Règlement (CE) nr. 1907/2006:
Sans restriction.

1.3

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE FOURNISSEUR DE LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ:
GEH
Parc d'Activités des Cortots, 12 rue des Cortots - 21121 Fontaine-lés-Dijon FRANCIA
Téléphone: +33 (0) 810026826 - www.geh.fr
- Adresse électronique de la personne responsable de la fiche de données de sécurité:
geh@geh.fr

1.4

NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE:
+33 (0) 810026826 8:00-13:00 / 15:00-18:00 h
Téléphone d'urgence pour premiers secours: (+33) 01 45425959 (24 h.) ORFILA (France)
 ORFILA
- Centres de toxicologie FRANCE:
· PARIS: Centre Antipoison et de Toxicovigilance, Hôpital Fernand Widal - Téléphone: +33 140054848
· NANCY: Centre Antipoison et de Toxicovigilance, Hôpital Central - Téléphone: +33 383225050
· LILLE: Centre Antipoison et de Toxicovigilance - Téléphone: 825812822 (France), +33 800595959
· STRASBOURG: Centre Antipoison et de Toxicovigilance, Hôpitaux Universitaires de Strasbourg - Téléphone: +33 388373737
· BORDEAUX: Centre Antipoison, Hôpital Pellegrin-Tripode - Téléphone: +33 556964080
· LYON: Centre Antipoison, Hôpital Edouard Herriot - Téléphone: +33 472116911
· TOULOUSE: Centre Antipoisons et de Toxicovigilance, Hôpital Purpan - Téléphone: +33 561777447
· ANGERS: Centre Antipoison et de Toxicovigilance d'Angers C.H.R.U. - Téléphone: +33 241482121
· MARSEILLE: Centre Antipoison et de Toxicovigilance, Hôpital Salvator - Téléphone: +33 491752525
· BRUSSELS/BRUXELLES (Belgique): Centre Anti-Poisons/Antigifcentrum - Téléphone: +32 70245245

RUBRIQUE 2 — IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1

CLASSIFICATION DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE:
La classification des mélanges est faite selon les principes suivants: a) lorsque des données (tests) sont disponibles pour la classification des mélanges, elles sont généralement classifiées sur la base de ces données, b) en l'absence de données (tests) pour les mélanges, des méthodes d'interpolation ou d'extrapolation sont généralement utilisées pour évaluer le risque, en utilisant les données de classification disponibles pour des mélanges similaires, et c) en l'absence d'essais et d'informations permettant d'appliquer des techniques d'interpolation ou d'extrapolation, des méthodes sont utilisées pour classer l'évaluation des risques sur la base des données des composants individuels du mélange.
Classification selon le Règlement (UE) n° 1272/2008~2022/692 (CLP):
DANGER:Skin Irrit. 2:H315|Eye Dam. 1:H318

Classe de danger	Classification du mélange	Cat.	Routes d'exposition	Organes cibles	Effets
Physico-chimique: Non classé					
Santé humaine:	 Skin Irrit. 2:H315 c) Eye Dam. 1:H318 c)	Cat.2 Cat.1	Peau Yeux	Peau Yeux	Irritation Lésions graves
Environnement: Non classé					

Le texte intégral des mentions de danger est indiqué dans la section 16.

Note: Lorsque dans la section 3 on utilise une fourchette de pourcentages, les dangers pour la santé et l'environnement décrivent les effets de la concentration plus élevée de chaque composant, mais inférieur à la valeur maximale indiquée.

2.2



Le produit est étiqueté avec la mention d'avertissement DANGER en accord avec le Règlement (UE) n° 1272/2008~2022/692 (CLP).

- Mentions de danger:
H315 Provoque une irritation cutanée.
H318 Provoque des lésions oculaires graves.
- Conseils de prudence:
P102 Tenir hors de portée des enfants.

		TREMPAGE VAISSELLE																											
		Code : 130144																											
Version: 9		Révision: 12/11/2024		Revisión précédente: 03/03/2021 Date d'impression: 12/11/2024																									
		P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux. P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. P303+P361+P353- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. P352-P312 Rincer la peau à l'eau [ou se doucher]. Laver abondamment à l'eau et au savon. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. P305+P351+P338- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les P310 lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. - Indications additionnelles: - Substances qui contribuent à la classification: Métasilicate de disodium pentahydraté Percarbonate de disodium C10-C13-alkylbenzènesulfonate de sodium																											
2.3		AUTRES DANGERS: Dangers qui n'entraînent pas la classification, mais qui peuvent contribuer aux dangers généraux du mélange: - Autres dangers physico-chimiques: ~Una de las propiedades más características y común a todos los peróxidos orgánicos, debido a su estructura química, - Autres effets néfastes physicochimiques pour la santé humaine: On ne connaît pas des autres effets néfastes pertinentes. - Autres effets néfastes pour l'environnement: Ne contient pas des substances qui répondent aux critères PBT/vPvB. Propriétés perturbant le système endocrinien: Ce produit ne contient pas de substances aux propriétés de perturbation endocrinienne identifiées ou en cours d'évaluation.																											
RUBRIQUE 3 — COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS																													
3.1		SUBSTANCES: Non applicable (mélange).																											
3.2		MÉLANGES: Ce produit-ci est un mélange. Description chimique: Mélange de produits chimiques. COMPOSANTS DANGEREUX: Substances qui interviennent en pourcentage supérieur à la limite d'exemption: <table><tr><td>15 < C < 20 %</td><td></td><td>Carbonate de sodium CAS: 497-19-8, EC: 207-838-8, REACH: 01-2119485498-19 CLP: Attention: Eye Irrit. 2:H319</td><td>CLP00</td><td colspan="2"></td></tr><tr><td>2,5 < C < 5 %</td><td></td><td>Métasilicate de disodium pentahydraté CAS: 10213-79-3, EC: 229-912-9, REACH: 01-2119449811-37 CLP: Danger: Met. Corr. 1:H290 Skin Corr. 1B:H314 Eye Dam. 1:H318 STOT SE (irrit.) 3:H335</td><td>CLP00</td><td colspan="2"></td></tr><tr><td>2,5 < C < 5 %</td><td></td><td>Percarbonate de disodium CAS: 15630-89-4, EC: 239-707-6, REACH: 01-2119457268-30 CLP: Danger: Ox. Sol. 2:H272 Acute Tox. (oral) 4:H302 (ATE=1034 mg/kg) Eye Dam. 1:H318</td><td>REACH</td><td>Eye Dam. 1, H318: C ≥25 % Eye Irrit. 2, H319: 7,5 % ≤ C < 25 %</td><td></td></tr><tr><td>2,5 < C < 5 %</td><td></td><td>C10-C13-alkylbenzènesulfonate de sodium CAS: 68411-30-3, EC: 270-115-0, REACH: 01-2119489428-22 CLP: Danger: Acute Tox. (oral) 4:H302 (ATE=1080 mg/kg) Skin Irrit. 2:H315 Eye Dam. 1:H318 Aquatic Chronic 3:H412</td><td>REACH</td><td colspan="2"></td></tr></table> Impuretés: Ne contient pas d'autres composants ou impuretés qui pourraient influencer dans la classification du produit. Adjuvants de stabilisation: Aucun. Référence à d'autres sections: Pour plus d'informations sur composants dangereux, voir rubriques 8, 11, 12 et 16. SUBSTANCES EXTRÊMEMENT PRÉOCCUPANTES (SVHC): Liste mise à jour par l'ECHA sur 27/06/2024. Substances SVHC soumises à autorisation, y compris dans l'annexe XIV du Règlement (CE) nr. 1907/2006: Aucune. Substances SVHC candidates à inclure dans l'annexe XIV du Règlement (CE) nr. 1907/2006: Aucune. SUBSTANCES PERSISTANTS, BIOACCUMULABLES ET TOXIQUES (PBT), OU TRÈS PERSISTANTS ET TRÈS BIOACCUMULABLES (VPVB): Ne contient pas des substances qui répondent aux critères PBT/vPvB. Substances POP incluses dans le RÈGLEMENT (UE) 2019/1021~2020/784 relatif aux polluants organiques persistants: Aucune.				15 < C < 20 %		Carbonate de sodium CAS: 497-19-8, EC: 207-838-8, REACH: 01-2119485498-19 CLP: Attention: Eye Irrit. 2:H319	CLP00			2,5 < C < 5 %		Métasilicate de disodium pentahydraté CAS: 10213-79-3, EC: 229-912-9, REACH: 01-2119449811-37 CLP: Danger: Met. Corr. 1:H290 Skin Corr. 1B:H314 Eye Dam. 1:H318 STOT SE (irrit.) 3:H335	CLP00			2,5 < C < 5 %		Percarbonate de disodium CAS: 15630-89-4, EC: 239-707-6, REACH: 01-2119457268-30 CLP: Danger: Ox. Sol. 2:H272 Acute Tox. (oral) 4:H302 (ATE=1034 mg/kg) Eye Dam. 1:H318	REACH	Eye Dam. 1, H318: C ≥25 % Eye Irrit. 2, H319: 7,5 % ≤ C < 25 %		2,5 < C < 5 %		C10-C13-alkylbenzènesulfonate de sodium CAS: 68411-30-3, EC: 270-115-0, REACH: 01-2119489428-22 CLP: Danger: Acute Tox. (oral) 4:H302 (ATE=1080 mg/kg) Skin Irrit. 2:H315 Eye Dam. 1:H318 Aquatic Chronic 3:H412	REACH		
15 < C < 20 %		Carbonate de sodium CAS: 497-19-8, EC: 207-838-8, REACH: 01-2119485498-19 CLP: Attention: Eye Irrit. 2:H319	CLP00																										
2,5 < C < 5 %		Métasilicate de disodium pentahydraté CAS: 10213-79-3, EC: 229-912-9, REACH: 01-2119449811-37 CLP: Danger: Met. Corr. 1:H290 Skin Corr. 1B:H314 Eye Dam. 1:H318 STOT SE (irrit.) 3:H335	CLP00																										
2,5 < C < 5 %		Percarbonate de disodium CAS: 15630-89-4, EC: 239-707-6, REACH: 01-2119457268-30 CLP: Danger: Ox. Sol. 2:H272 Acute Tox. (oral) 4:H302 (ATE=1034 mg/kg) Eye Dam. 1:H318	REACH	Eye Dam. 1, H318: C ≥25 % Eye Irrit. 2, H319: 7,5 % ≤ C < 25 %																									
2,5 < C < 5 %		C10-C13-alkylbenzènesulfonate de sodium CAS: 68411-30-3, EC: 270-115-0, REACH: 01-2119489428-22 CLP: Danger: Acute Tox. (oral) 4:H302 (ATE=1080 mg/kg) Skin Irrit. 2:H315 Eye Dam. 1:H318 Aquatic Chronic 3:H412	REACH																										

	TREMPAGE VAISSELLE Code : 130144	
---	--	---

Version: 9 Révision: 12/11/2024 Revisión précédente: 03/03/2021 Date d'impression: 12/11/2024

RUBRIQUE 4 — PREMIERS SECOURS

4.1	DESCRIPTION DES MESURES DE PREMIERS SECOURS:  Les symptômes peuvent apparaître après l'exposition, de sorte qu'en cas d'une exposition directe au produit, en cas de doute, ou si les symptômes persistent, appeler un médecin. Ne jamais rien donner à boire au sujet inconscient. Les secouristes doivent faire attention à se protéger lui mêmes et utiliser les moyens de protection individuelles recommandées s'il y a une possibilité d'exposition. Lors des premiers secours utiliser des gants protecteurs.		
	Route d'exposition	Symptômes et effets, aigus et différés	Description des premiers secours
	Inhalation:	Des symptômes ne devraient pas apparaître dans des conditions normales d'utilisation.	Ce produit n'est pas volatile. Étant donné qu'il s'agit d'un solide, le risque est plutôt bas. S'il y a des symptômes, porter la victime en plein air.
	Peau:	Le contact avec la peau produit rougeur et douleur. 	Oter immédiatement, sur place, les vêtements souillés. Laver soigneusement et abondamment les zones affectées avec de l'eau froide ou tiède savonneuse, ou bien avec un autre produit approprié pour le nettoyage de la peau.
	Yeux:	Le contact avec les yeux cause rougissement, douleur et brûlures profondes graves. 	Enlever les verres de contact. Rincage à l'eau immédiat et abondant pendant 15 minutes au moins, tout en maintenant les paupières écartées, jusqu'à ce que l'irritation soit descendue. Consulter immédiatement un ophtalmologiste.
	Ingestion:	Par ingestion, peut causer des irritations dans la bouche, gorge et oesophage.	En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Ne pas tenter de faire vomir. Mettre en position demi-assise et laisser au repos.
4.2	PRINCIPAUX SYMPTÔMES ET EFFETS, AIGUS ET DIFFÉRÉS: Les principaux symptômes et effets sont indiqués dans les sections 4.1 et 11.1		
4.3	INDICATION DES ÉVENTUELS SOINS MÉDICAUX IMMÉDIATS ET TRAITEMENTS PARTICULIERS NÉCESSAIRES: <u>Information pour le médecin:</u> Les dommages des détergents et tensioactifs dans les muqueuses intestinales sont irréversibles. Ne pas faire vomir, mais effectuer un lavage d'estomac après avoir fait une addition de diméthicone (antimousse). <u>Antidotes et contre-indications:</u> Il n'est pas connu un antidote spécifique.		

RUBRIQUE 5 — MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1	MOYENS D'EXTINCTION: En cas d'incendie dans l'alentour, tous les agents extincteurs sont permis.
5.2	DANGERS PARTICULIERS RÉSULTANT DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE: Lors de la combustion ou de la décomposition thermique, des produits dangereux peuvent se former: monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, oxydes de soufre. L'exposition aux produits de combustion ou décomposition peut comporter des risques pour la santé.
5.3	CONSEILS AUX POMPIERS: <u>Équipements de protection particuliers:</u> Selon la magnitude de l'incendie, il serait nécessaire d'utiliser des vêtements de protection contre la chaleur, appareil respiratoire isolant autonome, gants, lunettes protectrices ou masques faciaux et bottes. Si l'équipement de protection contre l'incendie n'est pas disponible ou n'est pas utilisée, combattre l'incendie d'un endroit protégé ou à une distance de sécurité. La norme EN469 offre un niveau de protection de base en cas d'incidents chimiques. <u>Autres recommandations:</u> Refroidir à l'eau pulvérisée les tanks, citernes ou récipients proches de la source de chaleur ou du feu. Rester du côté d'où vient le vent. Éviter les produits utilisés dans la lutte contre l'incendie, de passer aux écoulements, égouts ou aux cours d'eau.

	TREMPAGE VAISSELLE Code : 130144	
---	--	---

Version: 9 Révision: 12/11/2024 Revisión précédente: 03/03/2021 Date d'impression: 12/11/2024

RUBRIQUE 6 — MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1	PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES, ÉQUIPEMENT DE PROTECTION ET PROCÉDURES D'URGENCE: Éviter le contact direct du produit.
6.2	PRÉCAUTIONS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT: Éviter la contamination d'égouts, d'eaux superficielles ou souterraines, ainsi que du sol. Au cas où de grands déversements se produiraient ou si le produit contamine des lacs, rivières ou des égouts, informer les autorités compétentes, conformément à la législation locale.
6.3	MÉTHODES ET MATÉRIEL DE CONFINEMENT ET DE NETTOYAGE: Balayer le produit déversé. Ne pas utiliser de draps. L'absorbant imprégné de peroxyde doit se recueillir dans un lieu sur et ne pas être enfermé dans un emballage.
6.4	RÉFÉRENCE À D'AUTRES RUBRIQUES: Pour des informations de contact en cas d'urgence, voir rubrique 1. Pour des informations pour une manipulation sans danger, voir rubrique 7. Pour le contrôle d'exposition et mesures de protection personnelle, voir rubrique 8. Pour l'élimination des résidus, suivre les recommandations de la rubrique 13.

RUBRIQUE 7 — MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1	PRÉCAUTIONS À PRENDRE POUR UNE MANIPULATION SANS DANGER: Accomplir la législation en vigueur sur la santé et la sécurité au travail. <u>- Recommandations générales:</u> Ne pas peser dans l'aire de stockage. Éviter des frictions, manèvements brusques ou de forts impacts. Éviter tout genre de déversement ou fuite. Ne pas laisser les récipients ouverts. <u>- Recommandations pour prévenir des risques d'incendie et d'explosion:</u> Le produit n'est pas susceptible de s'enflammer, déflagrer ou exploser, et ne soutient pas la réaction de combustion par la contribution de l'oxygène de l'air ambiant en quoi il se trouve, de sorte qu'il n'est pas inclus dans le champ d'application de la Directive 2014/34/UE relative aux équipements et systèmes de protection destinés à être utilisés dans des atmosphères potentiellement explosives. <u>- Recommandations pour prévenir des risques toxicologiques:</u> Ne pas manger, boire ou fumer pendant la manipulation. Après manipulation, se laver les mains avec de l'eau savonneuse. Pour le contrôle d'exposition et mesures de protection personnelle, voir rubrique 8. <u>- Recommandations pour prévenir la contamination de l'environnement:</u> Il n'est pas considéré un danger pour l'environnement. En cas de déversement accidentel, suivre les instructions de la rubrique 6.
7.2	CONDITIONS D'UN STOCKAGE SÛR, Y COMPRIS LES ÉVENTUELLES INCOMPATIBILITÉS: Interdire la zone aux personnes non autorisées. Conserver hors de portée des enfants. Tenir éloigné des sources de chaleur. S'il en est possible, éviter l'incidence directe de radiation solaire. Éviter des conditions d'humidité extrêmes. Pour éviter le rejet accidentel du produit après ouverture des récipients, fermer à nouveau soigneusement et placez-les en position verticale. Pour plus d'informations, voir rubrique 10. <u>- Classe de magasin:</u> D'après les dispositions en vigueur. <u>- Temps de stockage:</u> 12 Mois. <u>- Températures:</u> min:5 °C, max:40 °C (recommandé). <u>- Matières incompatibles:</u> Conserver à l'écart de acides, agents oxydants, agents réducteurs, alcalis, métaux, composés de métaux lourds, matières combustibles. <u>- Type d'emballage:</u> Selon réglementations en vigueur. <u>- Quantités limites (Seveso III): Directive 2012/18/UE:</u> Non applicable (les critères de classification ne sont pas remplis).
7.3	UTILISATION(S) FINALE(S) PARTICULIÈRE(S): Aucune recommandation particulière disponible différente à celles indiquées pour l'usage de ce produit.



TREMPAGE VAISSELLE

Code : 130144



Version: 9

Révision: 12/11/2024

Revisión précédente: 03/03/2021

Date d'impression: 12/11/2024

RUBRIQUE 8 — CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 PARAMÈTRES DE CONTRÔLE:

Si un produit contient des ingrédients présentant des limites d'exposition, peut être nécessaire la surveillance personnel, de l'atmosphère de travail ou biologique, pour déterminer l'efficacité de la ventilation ou d'autres mesures de contrôle et/ou la nécessité d'utiliser un équipement de protection respiratoire. Référence doit être faite à normes comme EN689, EN14042 et EN482 concernant les méthodes pour évaluer l'exposition par inhalation aux agents chimiques, et l'exposition aux agents chimiques et biologiques. Référence doit être aussi faite aux documents d'orientation nationaux relatifs aux méthodes pour déterminer les substances dangereuses.

- LIMITES D'EXPOSITION PROFESSIONNELLE (VLE)

Non établi

- VALEURS LIMITES BIOLOGIQUES (VLB):

Non établi

- NIVEAU DÉRIVÉ SANS EFFET (DNEL):

Le niveau dérivé sans effet (DNEL) est un niveau d'exposition qui est considéré comme sûr, dérivée de données toxicologiques selon directrices spécifiques inclus dans REACH. Les valeurs DNEL peuvent différer d'un limite d'exposition professionnel (VLE) pour le même produit chimique. Les valeurs VLE peuvent être recommandées pour une déterminée entreprise, un organisme de réglementation du gouvernement ou d'une organisation d'experts. Bien que sont considérées aussi comme protecteurs de la santé, les valeurs VLE sont dérivés par un procédé différent de REACH.

- NIVEAU DÉRIVÉ SANS EFFET, TRAVAILLEURS:-

Effets systémiques, aiguë et chroniques:

Percarbonate de disodium

DNEL Inhalation
mg/m3

- (a) - (c)

DNEL Cutanée
mg/kg bw/d

- (a) - (c)

DNEL Oral
mg/kg bw/d

- (a) - (c)

C10-C13-alkylbenzènesulfonate de sodium

- (a) 6 (c)

s/r (a) 85 (c)

- (a) - (c)

Métasilicate de disodium pentahydraté

s/r (a) 6,22 (c)

s/r (a) 1,49 (c)

- (a) - (c)

Carbonate de sodium

- (a) - (c)

- (a) - (c)

- (a) - (c)

- NIVEAU DÉRIVÉ SANS EFFET, TRAVAILLEURS:-

Effets locaux, aiguë et chroniques:

Percarbonate de disodium

DNEL Inhalation
mg/m3

- (a) 5 (c)

DNEL Cutanée
mg/cm2

12,8 (a) 12,8 (c)

DNEL Yeux
mg/cm2

- (a) - (c)

C10-C13-alkylbenzènesulfonate de sodium

- (a) - (c)

- (a) - (c)

a/r (a) - (c)

Métasilicate de disodium pentahydraté

m/r (a) m/r (c)

m/r (a) m/r (c)

m/r (a) - (c)

Carbonate de sodium

- (a) 10 (c)

- (a) - (c)

- (a) - (c)

- Niveau dérivé sans effet, population générale:

Non applicable (produit per utilisation professionnelle ou industrielle).

(a) - Aiguë, exposition à court terme, (c) - Chronique, exposition prolongée ou répétée.

(-) - DNEL non disponible (pas de données d'enregistrement REACH).

s/r - DNEL non dérivé (pas de risque identifié).

m/r - DNEL non dérivé (risque moyen).

a/r - DNEL non dérivé (risque élevé).

- CONCENTRATION PRÉVISIBLE SANS EFFET (PNEC):

- CONCENTRATION PRÉVISIBLE SANS EFFET, ORGANISMES AQUATIQUES:- Eau douce, marin et déversements intermittents:

Percarbonate de disodium

PNEC Eau douce
mg/l

0.035

PNEC Marin
mg/l

0.035

PNEC Intermittent
mg/l

0.035

C10-C13-alkylbenzènesulfonate de sodium

0.268

0.0268

0.0167

Métasilicate de disodium pentahydraté

7.5

1

7.5

Carbonate de sodium

-

-

-

- USINES TRAITEMENT DES EAUX USÉES (STP) ET SÉDIMENTS DANS L'EAU DOUCE ET MARINE:

Percarbonate de disodium

PNEC STP
mg/l

16.24

PNEC Sédiments
mg/kg dw/d

-

PNEC Sédiments
mg/kg dw/d

-

C10-C13-alkylbenzènesulfonate de sodium

3.43

8.1

6.8

Métasilicate de disodium pentahydraté

1000

s/r

s/r

Carbonate de sodium

-

-

-

- CONCENTRATION PRÉVISIBLE SANS EFFET, ORGANISMES TERRESTRES:- Air, sol et effets pour des prédateurs et pour l'homme:

Percarbonate de disodium

PNEC Air
mg/m3

-

PNEC Sol
mg/kg dw/d

-

PNEC Oral
mg/kg dw/d

-

C10-C13-alkylbenzènesulfonate de sodium

s/r

35

n/b

Métasilicate de disodium pentahydraté

s/r

s/r

n/b

Carbonate de sodium

-

-

-

(-) - PNEC non disponible (pas de données d'enregistrement REACH).

n/b - PNEC non dérivé (pas de potentiel de bioaccumulation).

s/r - PNEC non dérivé (pas de risque identifié).

8.2 CONTRÔLES DE L'EXPOSITION:

MESURES D'ORDRE TECHNIQUE:

	TREMPAGE VAISSELLE Code : 130144	
---	--	---

Version: 9 Révision: 12/11/2024 Revisión précédente: 03/03/2021 Date d'impression: 12/11/2024



Veiller à un nettoyage adéquate.Pour cela, il faut réaliser une bonne ventilation locale et disposer d'un bon système d'extraction générale.

- Protection respiratoire:

Éviter l'inhalation du produit.

- Protection des yeux et du visage:

Disposer de robinets, fontaines ou flacons de lavage oculaire contenant de l'eau propre dans les alentours de la zone d'utilisation.

- Protection des mains et de la peau:

On recommande disposer de robinets ou fontaines avec de l'eau propre dans les alentours de la zone d'utilisation.L'utilisation de crèmes protectrices peut aider à protéger les zones exposées de la peau.Des crèmes protectrices ne devront pas être appliquées après l'exposition.

CONTRÔLE DE L'EXPOSITION PROFESSIONNELLE: RÈGLEMENT (UE) NR. 2016/425:

Comme mesure de prévention générale sur la santé et la sécurité dans l'ambiant de travail, on recommande l'utilisation d'équipements de protection individuelle (EPI) basiques, avec la correspondant marquage CE. Pour plus d'informations sur les équipements de protection individuelle (stockage, l'utilisation, le nettoyage, l'entretien, le type et les caractéristiques du EPI, la classe de protection, le marquage, la catégorie, la norme CEN, etc...), vous devriez consulter les brochures informatifs fournis par les fabricants des EPI.

Masque:	Non.
Lunettes: 	✓ Lunettes de sécurité avec des protections latérales adéquates (EN166).Nettoyer tous les jours et désinfecter à intervalles régulières conformément aux instructions du fabricant.
Écran facial:	Non.
Gants: 	✓ Gants résistants aux produits chimiques (EN374).Il y a plusieurs facteurs (par exemple, la température), qui font que dans la pratique la période d'utilisation des gants protecteurs résistants aux produits chimiques est nettement inférieure à celle qui est établie dans la norme EN374.En raison de la grande variété de circonstances et possibilités, nous devons tenir compte du manuel d'instructions des fabricants de gants.Utiliser la technique correcte d'enlever les gants (sans toucher la surface extérieure du gant) pour éviter le contact de ce produit avec la peau.Les gants doivent être remplacés immédiatement si des indices de dégradation sont observés.
Bottes:	Non.
Tablier:	Non.
Combinaison: 	✓ Garder les vêtements de travail sous contrôle et séparés du reste.Ne pas porter les vêtements contaminés à la maison.Laver les vêtements de travail contaminés avant de les utiliser à nouveau.

- Risques thermiques:

Non applicable (le produit est manipulé à la température ambiante).

CONTRÔLES D'EXPOSITION LIÉS À LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT:

Éviter tout déversement à l'environnement.

- Déversements sur le sol:

Éviter l'infiltration dans les sols.

- Déversement dans l'eau:

Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité.

- Loi de gestion de l'eau:

Ce produit ne contient aucune substance incluse dans la liste des substances prioritaires dans le domaine de la politique de l'eau, selon la Directive 2000/60/CE~2013/39/UE.

- Émissions atmosphériques:

Non applicable.

	TREMPAGE VAISSELLE Code : 130144	
---	--	---

Version: 9 Révision: 12/11/2024 Revisión précédente: 03/03/2021 Date d'impression: 12/11/2024

RUBRIQUE 9 — PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1	INFORMATIONS SUR LES PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES ESSENTIELLES: <u>Aspect</u> État physique: Solide Granulé Couleur: Blanc Odeur: Caractéristique Seuil olfactif: Non disponible (mélange). <u>Changement d'état</u> Point de fusion: Non disponible (mélange). Point initial d'ébullition: Non applicable. <u>- Inflammabilité:</u> Point d'éclair: Ininflammable Limites inférieures/supérieures d'inflammabilité/explosivité: Non applicable - Non applicable Température auto-inflammation: Non applicable (il maintient pas la combustion). <u>Stabilité</u> Température de décomposition: 270,00* °C <u>Valeur pH</u> pH: 10 ± 0,5 10 g/l à 20°C <u>- Viscosité:</u> Viscosité cinématique: Non applicable (solide). <u>- Solubilité(s):</u> Solubilité dans l'eau Soluble Liposolubilité: Non applicable (produit inorganique). Coefficient de partage: n-octanol/eau: Non applicable (mélange). <u>- Volatilité:</u> Taux d'évaporation: Non applicable. <u>Densité</u> Densité relative: 1,025 ± 0,08 à 20/4°C Relative eau Densité de vapeur relative: Non applicable (solide). <u>Caractéristiques des particules</u> La taille des particules: Non disponible. <u>- Propriétés explosives:</u> Non disponible. <u>- Propriétés comburantes:</u> Non classé comme produit comburant. *Valeurs estimés sur la base des substances qui composent le mélange.
9.2	AUTRES INFORMATIONS: <u>Informations concernant les classes de danger physique</u> Aucune information supplémentaire disponible. <u>Autres caractéristiques de sécurité:</u> Non volatile: 100,00 * % Poids 1h. 60°C Oxygène actif: 0,67 % O2 Les valeurs indiquées ne coïncident pas toujours avec les spécifications du produit. Les données pour les spécifications du produit peuvent être trouvées dans la fiche technique correspondante. Pour plus d'informations sur des propriétés physiques et chimiques relatives à la santé et à l'environnement, voir rubriques 7 et 12.

	TREMPAGE VAISSELLE Code : 130144	
---	-------------------------------------	---

Version: 9 Révision: 12/11/2024 Revisión précédente: 03/03/2021 Date d'impression: 12/11/2024

RUBRIQUE 10 — STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1	RÉACTIVITÉ: <u>- Corrosion pour les métaux:</u> Il n'est pas corrosif pour les métaux. <u>- Propriétés pyrophoriques:</u> Il n'est pas pyrophorique.
10.2	STABILITÉ CHIMIQUE: Stable dans les conditions de stockage et d'emploi recommandées.
10.3	POSSIBILITÉ DE RÉACTIONS DANGEREUSES: Possible réaction dangereuse avec acides, agents oxydants, agents réducteurs, alcalis, métaux, composés de métaux lourds, matières combustibles.
10.4	CONDITIONS À ÉVITER: <u>- Chaleur:</u> Tenir éloigné des sources de chaleur. <u>- Lumière:</u> S'il en est possible, éviter l'incidence directe de radiation solaire. <u>- Air:</u> Le produit n'est pas affecté par l'exposition à l'air, mais il est recommandé ne pas laisser des récipients ouverts. <u>- Humidité:</u> Éviter des conditions d'humidité extrêmes. <u>- Pression:</u> Irrélevant. <u>- Chocs:</u> Le produit n'est pas sensible aux chocs, mais comme recommandation de type général: il faut éviter les coups et une manipulation brusque, pour éviter des déformations et la rupture de l'emballage, en particulier lorsque le produit est manipulé en grandes quantités et pendant les opérations de chargement et de déchargement.
10.5	MATIÈRES INCOMPATIBLES: Conserver à l'écart de acides, agents oxydants, agents réducteurs, alcalis, métaux, composés de métaux lourds, matières combustibles.
10.6	PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX: Lors de décomposition thermique, des produits dangereux peuvent se former: oxydes de soufre, oxygène.

RUBRIQUE 11 — INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

	Aucune donnée toxicologique sur la préparation elle-même n'est disponible. La classification toxicologique de cette mélange a été faite moyennant la méthode de calcul conventionnelle du Règlement (UE) n° 1272/2008~2022/692 (CLP).			
11.1	INFORMATIONS SUR LES CLASSES DE DANGER TELLES QUE DÉFINIES DANS LE RÈGLEMENT (CE) NO 1272/2008: TOXICITÉ AIGÜE:			
Dosages et concentrations letales de composants individuels:		DL50 (OECD401) mg/kg bw Oral	DL50 (OECD402) mg/kg bw Cutanée	CL50 (OECD403) mg/m3.4h Inhalation
Percarbonate de disodium		1034 Rat	> 2000 Lapin	
C10-C13-alkylbenzènesulfonate de sodium		1080 Rat	> 2000 Lapin	
Métilsilicate de disodium pentahydraté		1500 Rat	> 5000 Rat	> 2060 Rat
Carbonate de sodium		2800 Rat	> 2000 Lapin	
Estimations de la toxicité aiguë (ATE) de composants individuels:		ATE mg/kg bw Oral	ATE mg/kg bw Cutanée	ATE mg/m3.4h Inhalation
Percarbonate de disodium		1034	-	-
C10-C13-alkylbenzènesulfonate de sodium		1080	-	-
Métilsilicate de disodium pentahydraté		-	-	-
(*) - Estimation ponctuelle de la toxicité aiguë correspondant à la catégorie de classification (voir GHS/CLP Table 3.1.2). Ces valeurs sont utilisées pour calculer l'ATE dans le but de classer un mélange à partir de ses composants et ne représentent pas les résultats de tests. (-) - Les composants dont on suppose qu'ils ne présentent aucune toxicité aiguë au seuil supérieur de la catégorie 4 pour la voie d'exposition correspondante sont ignorés.				
<u>- Dose sans effet observé</u> Non disponible				
<u>- Dose minimale avec effet observé</u> Non disponible				
INFORMATION SUR LES VOIES D'EXPOSITION PROBABLES: TOXICITÉ AIGÜE:				
Routes d'exposition	Toxicité aiguë	Cat.	Principaux effets, aigus et/ou retardés	Critère
Inhalation: Non classé	ATE > 20000 mg/m3	-	Il n'est pas classé comme un produit avec toxicité aiguë par inhalation (compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis).	GHS/CLP 3.1.3.6.

	TREMPAGE VAISSELLE Code : 130144	
---	--	---

Version: 9 Révision: 12/11/2024 Revisión précédente: 03/03/2021 Date d'impression: 12/11/2024

Peau: Non classé	ATE > 2000 mg/kg bw	Non disponible.	Il n'est pas classé comme un produit avec toxicité aiguë par contact cutané (compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis).	GHS/CLP 3.1.3.6.
Yeux: Non classé	Non disponible.	-	Il n'est pas classé comme un produit avec toxicité aiguë par contact oculaire (manque de données).	GHS/CLP 1.2.5.
Ingestion: Non classé	ATE > 5000 mg/kg bw	-	Il n'est pas classé comme un produit avec toxicité aiguë par ingestion (compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis).	GHS/CLP 3.1.3.6.

GHS/CLP 3.1.3.6: Classification de mélanges à partir des composants (formule d'additivité).

CORROSSIVITÉ / IRRITATION / SENSIBILISATION :

Classe de danger	Organes cibles	Cat.	Principaux effets, aigus et/ou retardés	Critère
- Corrossivité/irritation respiratoire: Non classé	-	-	Il n'est pas classé comme un produit corrossif ou irritant par inhalation (compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis).	GHS/CLP 1.2.6. 3.8.3.4.
- Corrossivité/irritation cutanée: 	Peau 	Cat.2	IRRITANT: Provoque une irritation cutanée.	GHS/CLP 3.2.3.3.
- Lésions/irritation oculaire graves: 	Yeux 	Cat.1	LÉSIONS: Provoque de graves lésions des yeux.	GHS/CLP 3.3.3.3.
- Sensibilisation respiratoire: Non classé	-	-	Il n'est pas classé comme un produit sensibilisant par inhalation (compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis).	GHS/CLP 3.4.3.3.
- Sensibilisation cutanée: Non classé	-	-	Il n'est pas classé comme un produit sensibilisant par contact cutanée (compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis).	GHS/CLP 3.4.3.3.

GHS/CLP 3.2.3.3: Classification de mélanges lorsqu'il existe des données sur les composants ou sur certains d'entre eux.
GHS/CLP 3.3.3.3: Classification de mélanges lorsqu'il existe des données sur les composants ou sur certains d'entre eux.
GHS/CLP 3.4.3.3: Classification de mélanges lorsqu'il existe des données sur les composants ou sur certains d'entre eux.
GHS/CLP 3.8.3.4: Classification de mélanges lorsqu'il existe des données sur les composants ou sur certains d'entre eux.

- DANGER PAR ASPIRATION:

Classe de danger	Organes cibles	Cat.	Principaux effets, aigus et/ou retardés	Critère
- Danger par aspiration: Non classé	-	-	Non applicable (solide).	GHS/CLP 3.10.3.3.

GHS/CLP 3.10.3.3: Classification de mélanges lorsqu'il existe des données sur les composants ou sur certains d'entre eux.

TOXICITÉ SPÉCIFIQUE POUR CERTAINS ORGANES CIBLES (STOT): Exposition unique (SE) et/ou Exposition répétée (RE):

Il n'est pas classé comme un produit avec toxicité spécifique pour certains organes cibles.

GHS/CLP 3.8.3.4: Classification de mélanges lorsqu'il existe des données sur les composants ou sur certains d'entre eux.

EFFETS CMR:

- Effets cancérogènes:

N'est pas considéré comme un produit cancérogène.

- Génotoxicité:

N'est pas considéré comme un produit mutagénique.

- Toxicité pour la reproduction:

N'est pas préjudiciable pour la fertilité. N'est pas préjudiciable pour le développement du fœtus.

- Effets via l'allaitement:

Il n'est pas classé comme un produit nocif pour les bébés nourris au lait maternel.

EFFETS DIFFÉRÉS ET IMMÉDIATS, ET EFFETS CHRONIQUES D'UNE EXPOSITION DE COURTE ET DE LONGUE DURÉE:

Routes d'exposition

Non disponible.

- Exposition à court terme:

Provoque une irritation cutanée. Provoque des lésions oculaires graves.

	TREMPAGE VAISSELLE Code : 130144	
---	--	---

Version: 9 Révision: 12/11/2024 Revisión précédente: 03/03/2021 Date d'impression: 12/11/2024

RUBRIQUE 15 — INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1	RÈGLEMENTATIONS/LÉGISLATION PARTICULIÈRES À LA SUBSTANCE OU AU MÉLANGE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ, DE SANTÉ ET D'ENVIRONNEMENT: Les réglementations applicables à ce produit en général sont énumérés tout au long de cette fiche de données de sécurité. <u>Restrictions à la fabrication, la mise sur le marché et l'utilisation:</u> Voir la section 1.2 <u>Avertissement tactile de danger:</u> Non applicable (les critères de classification ne sont pas remplis). <u>Protection de sécurité por des enfants:</u> Non applicable (les critères de classification ne sont pas remplis). <u>Législation spécifique sur les détergents:</u> Applicable d'après le Règlement (CE) nr. 648/2004~907/2006 relatif aux détergents. Contient: Moins de 5%: Tensioactifs anioniques, Tensioactifs non ioniques, Agents de blanchiment oxygénés, EDTA et sels, Parfums. Égal ou supérieur à 5 % mais inférieur à 15 % : Phosphates. AUTRES LÉGISLATIONS: Dans ces aspects qui ne sont pas considérés par le Règlement (CE) nr. 648/2004~907/2006 relatif aux détergents, il est d'application la Recommandation 89/542/CEE, concernant l'étiquetage des détergents et des produits d'entretien. <u>Contrôle des risques inhérents aux accidents graves (Seveso III):</u> Voir la section 7.2 <u>Autres législations locales:</u> Le destinataire doit vérifier l'existence éventuelle de réglementations locales applicables au produit chimique.
15.2	<u>ÉVALUATION DE LA SÉCURITÉ CHIMIQUE:</u> Pour cette mélange n'a pas été fait une évaluation de la sécurité chimique.

RUBRIQUE 16 — AUTRES INFORMATIONS

16.1	<u>TEXTE DES PHRASES ET NOTES DONT LE NUMÉRO FIGURE À LA RUBRIQUE 2 ET/OU 3:</u> <u>Mentions de danger en accord le Règlement (UE) n° 1272/2008~2022/692 (CLP), Annexe III:</u> H272 Peut aggraver un incendie: comburant. H290 Peut être corrosif pour les métaux. H302 Nocif en cas d'ingestion. H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. H315 Provoque une irritation cutanée. H318 Provoque des lésions oculaires graves. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H335 Peut irriter les voies respiratoires. H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. <u>ÉVALUATION DES INFORMATIONS SUR LE DANGER DES MÉLANGES:</u> Voir les sections 9.1, 11.1 et 12.1. <u>CONSEILS RELATIFS À TOUTE FORMATION:</u> Il est recommandé pour tout le personnel qui va manipuler ce produit effectuer une formation basique en matière de prévention des risques professionnels, afin de faciliter la compréhension et l'interprétation des fiches de données de sécurité et l'étiquetage des produits. <u>PRINCIPALES RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES ET SOURCES DE DONNÉES:</u> - European Chemicals Agency: ECHA, http://echa.europa.eu/ - EUR-Lex L'accès au droit de l'Union européenne, http://eur-lex.europa.eu/ - Accord européen concernant le transport des marchandises dangereuses par route, (ADR 2023). - International Maritime Dangerous Goods Code IMDG including Amendment 41-22 (IMO, 2022). <u>ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES:</u> Liste des abréviations et acronymes qui pourraient être utilisés (mais pas nécessairement utilisés) dans cette fiche de données de sécurité: - REACH: Règlement concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques. - GHS: Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques. - CLP: Classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges. - EINECS: Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes. - ELINCS: Liste européenne des substances chimiques notifiées. - CAS: Service américain d'enregistrement des produits chimiques. - UVCB: Substances de composition variable ou inconnue, des produits de réaction complexe ou des matériels biologiques. - SVHC: Substances extrêmement préoccupantes. - PBT: Substances persistantes, bioaccumulables et toxiques. - mPmB: Substances très persistantes et très bioaccumulables. - DNEL: Niveau dérivé sans effet (REACH). - PNEC: Concentration prévisible sans effet (REACH). - LC50: Concentration létale, 50 pour cent. - LD50: Dose létale, 50 pour cent. - ONU: Organisation des Nations Unies. - ADR: Accord européen sur le transport des marchandises Dangereuses par Route. - RID: Réglementations relatives au transport international de marchandises dangereuses. - IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses. - IATA: Association du Transport aérien international. - ICAO: Organisation de l'aviation civile internationale. <u>LÉGISLATIONS SUR FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ:</u> Fiche de Données de Sécurité selon l'Article 31 du Règlement (CE) nr. 1907/2006 (REACH) et l'annexe du Règlement (UE) nr. 2020/878. <u>HISTOIRE: RÉVISION:</u> <table><tr><td>Version: 8</td><td>03/03/2021</td></tr><tr><td>Version: 9</td><td>12/11/2024</td></tr></table>	Version: 8	03/03/2021	Version: 9	12/11/2024
Version: 8	03/03/2021				
Version: 9	12/11/2024				

	TREMPAGE VAISSELLE Code : 130144	
---	--	---

Version: 9 Révision: 12/11/2024 Revisión précédente: 03/03/2021 Date d'impression: 12/11/2024

<u>Modifications en ce qui concerne a la Fiche de données de sécurité précédente:</u> Modifications introduites par rapport à la version précédente en raison de l'adaptation de la structure et du contenu de la fiche de données de sécurité au règlement (UE) n° 2020/878 : toutes les sections.
--

Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de sécurité sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et sur les réglementation tant nationales que communautaires. Le produit ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites. Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales. Les informations données dans la présente fiche de sécurité doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité du produit et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.

Fiche de Données de Sécurité (FDS) générée avec la version 6.0.0.182 du software JMTCHEM (www.jmtchemsolutions.com).

Adelya Terre d'Hygiène